



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 20.5.2026
SWD(2026) 134 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

**Mise à jour du suivi de l'action pour le climat et de l'étiquetage numérique du plan pour
la reprise et la résilience de la Belgique**

accompagnant le document:

Proposition de DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL

**modifiant la décision d'exécution du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de
l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la Belgique**

{COM(2026) 256 final}

Mise à jour du suivi de l'action pour le climat et de l'étiquetage numérique du plan pour la reprise et la résilience de la Belgique

Le tableau ci-dessous présente l'application détaillée des méthodes de suivi de l'action pour le climat et d'étiquetage numérique, exposées respectivement aux annexes VI et VII du règlement (UE) 2021/241, dans le plan pour la reprise et la résilience modifié de la Belgique.

Dom. d'intervention = Domaine d'intervention

Coefficient = Coefficient pour le calcul du soutien aux objectifs en matière de changement climatique et à la transition numérique, sur la base des annexes VI et VII du règlement établissant la FRR.

*Les mesures révisées sont signalées en **jaune** afin de les distinguer des mesures inchangées dans le PRR.*

Identifiant de la mesure/sous-mesure	Intitulé de la mesure/sous-mesure	Budget (en Mio EUR)	Climat		Numérique	
			Dom. d'intervention	Coefficient (%)	Dom. d'intervention	Coefficient (%)
R-101	«Régime amélioré de subventions énergétiques» de la Région flamande – batteries domestiques	24,639	033	100 %	033	40 %
R-101	«Régime amélioré de subventions énergétiques» de la Région flamande – à l'exception des batteries domestiques	205,350	025	40 %		
I-101	«Rénovation des logements sociaux» de la Région flamande	25,411	025bis	100 %		
R-102	Régime amélioré de subventions énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale	16,000	025	40 %		
I-102	Rénovation des logements sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale	34,760	025bis	100 %		
I-103	Rénovation des logements sociaux de la Communauté germanophone	15,000	025bis	100 %		
I-104	Rénovation des bâtiments publics de l'État fédéral	6,317	026bis	100 %		
I-105	Rénovation des bâtiments de la Région flamande	20,000	025	40 %		
I-107	Rénovation des bâtiments – Région wallonne – pouvoirs locaux	71,799	026bis	100 %		

I-107	Rénovation des bâtiments – Région wallonne – sport (volet efficacité énergétique)	46,731	026	40 %		
I-108	Rénovation des bâtiments dans la Région de Bruxelles-Capitale	29,000	026bis	100 %		
I-109	Rénovation des bâtiments en Communauté française dans les domaines de l'éducation, du sport, de la jeunesse et de la culture	157,994	025ter	40 %		
I-110	Rénovation des bâtiments – sport & IPPJ – Communauté française (construction de nouveaux bâtiments économes en énergie)	10,650	025ter	40 %		
I-110	Rénovation des bâtiments – sport & IPPJ – Communauté française (travaux devant réduire en moyenne d'au moins 30 % la demande d'énergie primaire)	16,560	026bis	100 %		
I-111	Rénovation des bâtiments – universités – Communauté française (travaux devant réduire en moyenne d'au moins 30 % la demande d'énergie primaire)	12,442	026bis	100 %		
I-111	Rénovation des bâtiments – universités – Communauté française (autres travaux liés à l'efficacité énergétique)	20,736	026	40 %		
I-112	Rénovation des bâtiments – culture – Communauté française (travaux devant réduire en moyenne d'au moins 30 % la demande d'énergie primaire)	25,031	026bis	100 %		
I-112	Rénovation des bâtiments – culture – Communauté française (travaux liés à l'efficacité énergétique)	19,390	026	40 %		
I-115	Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène – État fédéral	12,557	022	100 %		
I-116	Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène de la Région flamande – projets DFI et actions climatiques (art. 23) –	7,768	032	100 %		

	production à partir d'énergies renouvelables					
I-116	Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène de la Région flamande – projets DFI et actions climatiques (art. 23) – systèmes de transport, de distribution, de stockage et d'énergie	49,073	033	100 %	033	40 %
I-116	Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène de la Région flamande – Projets DFI et actions climatiques (art. 23) – transport et ravitaillement pour les utilisateurs finaux	4,336	077	100 %		
I-117	Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène – Région wallonne	15,500	032	100 %		
I-118	Développer l'industrie à faible émission de carbone de la Région wallonne	34,320	022	100 %		
I-122	Biodiversité et adaptation au climat de la Région wallonne – forêts et reméandration	24,050	035 03 7	100 %		
I-122	Biodiversité et adaptation au climat de la Région wallonne – aires protégées et parcs nationaux	50,000	050	40 %		
I-123	Défragmentation écologique en Région flamande	24,700	050	40 %		
I-124	Blue Deal de la Région flamande (projets A-C-F-G-I)	165,215	037	100 %		
I-124	Blue Deal de la Région flamande (sous-projet B)	6,052	022	100 %		
I-124	Blue Deal de la Région flamande (projet D)	20,489	047	40 %		
I-125	Programme de restauration de la nature marine	1,009	009bis	40 %		
I-125	Programme de restauration de la nature marine	7,136	050	100 %		
I-126	Projet énergétique offshore de l'État fédéral	7,370	080bis	40 %		
I-201	Société numérique cybersécurisée et résiliente – État fédéral	28,126			021quinquies	100 %

I-202	Cybersécurité (5G) – État fédéral	8,260			021quinquies	100 %
I-203	Cybersécurité (registre des communications interceptées de la NTSU/CTIF) – État fédéral	18,180			021quinquies	100 %
I-204	Digitalisation IPSS/OISZ (plateforme numérique pour l'interaction entre la sécurité sociale et les citoyens et pour chaque entreprise)	30,000			011	100 %
I-204	Digitalisation IPSS/OISZ (gestion des comptes numériques pour chaque entreprise)	20,000			011	100 %
I-204	Digitalisation IPSS/OISZ (améliorer la qualité des données pour la prise de décision automatisée et fournir une plateforme indépendante de sécurité sociale – INASTI)	10,000			011	100 %
I-205	Digitalisation SPF	197,609			011 012 011quater 027bis	100 %
I-205bis	Digitalisation SPF: digitalisation des processus de gestion de l'Asile et Immigration	17,700			011	100 %
I-206	Services de santé en ligne et données sur la santé – État fédéral	40,000			013	100 %
I-207	Digitalisation de l'ONE de la Communauté française	16,123			011	100 %
I-208	Digitalisation du secteur de la culture et des médias de la Communauté française	8,556			021bis	100 %
I-209	Digitalisation du gouvernement flamand de la Région flamande	54,500			011	100 %
I-211	Digitalisation des processus citoyens-entreprises – Région de Bruxelles-Capitale	33,140			011	100 %
I-213	Couverture des zones blanches par les réseaux de fibre optique – Communauté germanophone	19,500			051	100 %
I-214	Développement d'un institut d'IA afin d'utiliser cette technologie pour répondre aux défis sociétaux – Région de Bruxelles-Capitale –	6,470			016	40 %

	développement de compétences en matière de spécialisation intelligente					
I-214	Développement d'un institut d'IA afin d'utiliser cette technologie pour répondre aux défis sociétaux – Région de Bruxelles-Capitale – développement de compétences numériques	1,470			108	100 %
I-215	Améliorer la connectivité dans les écoles et les parcs d'activités économiques – Région wallonne	15,000			053	100 %
I-301	Infrastructure cyclable de la Région flamande	210,910	075	100 %		
I-302	Infrastructure cyclable – Corridors vélo de la Région wallonne	21,240	075	100 %		
I-303	Infrastructure cyclable – Vélo Plus – Région de Bruxelles-Capitale	20,000	075	100 %		
I-303	Infrastructure cyclable – Vélo Plus – État fédéral	8,221	075	100 %		
I-304	Infrastructures cyclable et piétonne – Schuman	17,400	075	100 %		
I-307	Extension du métro de Charleroi	60,000	073	100 %		
I-308	Feux de circulation intelligents – Région wallonne	26,640	084bis	40 %	084bis	100 %
I-309	Rail – gares accessibles et multimodales – État fédéral – gares urbaines	71,234	073	100 %		
I-309	Rail – gares accessibles et multimodales – État fédéral – gares rurales	20,067	079	40 %		
I-310	Rénovation du rail – un réseau efficace de l'État fédéral – (RTE-T et électrique/zéro émission)	248,81	067 068 069bis	100 %		
I-310	Rénovation du rail – un réseau efficace de l'État fédéral – (autres travaux de rénovation)	22,42	066 06 9	40 %		
I-310	Rénovation du rail – un réseau efficace de l'État fédéral – automatisation du système de gestion du trafic	10,00	070	40 %	070	100 %
I-311	Canal Albert et Trilogiport – Région wallonne	18,166	079 082bis	40 %		

I-312	Rail – Mobilité intelligente – État fédéral	13,320	070	40 %	070	100 %
I-313	Cas d'utilisation des données de mobilité – Région de Bruxelles-Capitale	5,650	076bis	40 %	076	100 %
I-314	Subventions pour le transfert modal de la Région de Bruxelles-Capitale	7,000	048	40 %		
315a	Application Floya – Région de Bruxelles-Capitale	4,000	063bis	40 %	063bis	100 %
I-315b	Extension du réseau de caméras ANPR – Région de Bruxelles-Capitale	4,620	063bis	40 %	063bis	100 %
I-316	Verdir la flotte de bus (De Lijn) – Région flamande	55,500	074 07 7	100 %		
I-317	Verdir la flotte de bus – Région de Bruxelles-Capitale	27,068	074	100 %		
I-319	Infrastructure de recharge – Région flamande	29,460	077	100 %		
I-320	Verdir la flotte de bus – Région wallonne	36,600	074 07 7	100 %		
I-321	Infrastructure de recharge pour bus – Région de Bruxelles-Capitale	20,000	077	100 %		
I-401	Digisprong	286,860			055 012 011	100 %
I-404	Stratégie numérique pour l'enseignement supérieur et l'enseignement de promotion sociale	24,435			108	100 %
I-405	Virage numérique des écoles bruxelloises	5,200			012	100 %
I-406	Digitalisation de l'enseignement	3,680			012	100 %
I-407	Stratégie de re-qualification – Région de Bruxelles-Capitale	30,610			011	100 %
I-408	E-inclusion pour la Belgique – État fédéral	30,000			012	100 %
I-409	Plateformes digitales pour les détenus – État fédéral	12,400			012	100 %
I-411	Digibanks – Inclusion numérique en Flandre	50,000			012	100 %
I-412	Création de logements d'utilité publique et de logements à destination de personnes	95,640	025ter	40 %		

	vulnérables de la Région wallonne – logements à loyer modéré et logements inclusifs et solidaires					
I-412	Création de logements d'utilité publique et de logements à destination de personnes vulnérables de la Région wallonne – box intelligentes	15,000			013	100 %
I-413	Plan de création et de rénovation des milieux d'accueil de la petite enfance de la Région wallonne – construction et rénovation	61,000	025ter 026	40 %		
I-413	Plan de création et de rénovation des milieux d'accueil de la petite enfance de la Région wallonne – logiciel de gestion immobilière	0,420			011	100 %
I-501	A6KE6K – Hub d'innovation et de formation numérique et technologique – Région wallonne	86,800	025ter 026	40 %		
I-502	EU Biotech Campus – Région wallonne	24,800	025ter	40 %		
I-503	Mise à niveau des infrastructures de formation de pointe – Région wallonne	46,254	025ter	40 %		
I-504	Offensive d'apprentissage et de carrière – Région flamande – offre de formation en ligne	18,260			012	100 %
I-504	Offensive d'apprentissage et de carrière – Région flamande – soutien à l'économie sociale	12,000			016	40 %
I-506	Compétences numériques – Région flamande	34,878			012	100 %
I-507	Formation numérique tout au long de la vie – Région wallonne	13,910			012	100 %
I-508	Médecine nucléaire de l'État fédéral	5,000	044	40 %		
I-510	R&D: Minimisation des déchets lors du démantèlement – État fédéral	25,000	044	40 %		
I-511	Renforcer la R&D&I de la Région flamande	86,574			008	100 %
I-512	Relocalisation de l'alimentation et développement de plateformes logistiques – Région wallonne	44,654	047	40 %		

I-513	Digitalisation du secteur touristique wallon – Région wallonne	2,295			011	100 %
I-514	Recyclage Hub – Région flamande	30,000	044	40 %		
I-515	Belgium Builds Back Circular – État fédéral	28,970	023 04 7	40 %		
I-516	Déploiement de l'économie circulaire – Région wallonne	64,847	023	40 %		
I-518	SMELD: State-of-the-art MEtal MEltng Limiting waste during D&D – État fédéral	13,400	044	40 %		
Chapitre REPowerEU						
I-701	Régime amélioré de subventions énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale	26,182	025	40 %		
I-702	Régime amélioré de subventions énergétiques de la Région flamande	50,967	025	40 %		
I-703	Primes à l'énergie pour les logements privés de la Communauté germanophone	2,400	025	40 %		
I-704	Rénovation des logements sociaux de la Région wallonne	12,487	029	100 %		
I-705	Mesures pour la neutralité énergétique et climatique des bâtiments publics de l'État fédéral (lampes LED)	2,500	026	40 %		
I-705	Mesures pour la neutralité énergétique et climatique des bâtiments publics de l'État fédéral (stations de recharge et panneaux solaires)	3,600	077 02 9	100 %		
I-706	Rénovation des bâtiments publics de la Région flamande	24,100	026bis	100 %		
I-707	Mesures énergétiques pour les écoles publiques de la Région flamande	25,483	029	100 %		
I-708	Mesures énergétiques pour les bâtiments de soins de la Région flamande	24,024	026	40 %		
I-709	Mesures énergétiques pour le bâtiment de la VRT de la Région flamande	3,222	032	100 %		

I-710	Mesures énergétiques pour les bâtiments de l'AWV de la Région flamande	8,406	026bis	100 %		
I-711	Plateforme de recherche sur la transition énergétique – Fédération Wallonie-Bruxelles	23,535	022	100 %		
I-714	«Appel à des mesures pour le climat dans l'agriculture» de la Région flamande	5,000	024	40 %		
I-717	Optimisation de la distribution d'énergie de la Région wallonne	76,000	033	100 %	033*	40 %
I-718	Investissements dans l'électrification des infrastructures portuaires de la Région flamande – Alimentation électrique à quai	10,758	080bis	40 %		
I-720	«Îlot énergétique offshore» de l'État fédéral	99,000	033	100 %	033*	40 %
I-720	«Îlot énergétique offshore» de l'État fédéral	1,000	049	40 %		
I-721	Verdir la flotte de bus – Région de Bruxelles-Capitale	34,720	074	100 %		
I-723	«Éclairage public LED» de la Région flamande	39,500	026	40 %		
I-724	«Rail – un réseau efficace» de l'État fédéral	37,303	069bis	100 %		
I-726	Rénovation des bâtiments privés de la Région wallonne	178,160	025	40 %		

* Les réformes et les investissements au titre du chapitre REPowerEU ne sont pas pris en compte lors du calcul de la contribution du plan à l'exigence relative à l'objectif numérique fixée par le règlement (UE) 2021/241.